Communiqué de presse
Le 15 septembre 2026

INAUGURATION DU « CARRÉ JEUNES – PÔLE JEUNESSE ALAIN ANZIANI »

Mercredi 16 septembre 2026 à 18h, la Ville de Mérignac et Gironde Habitat inaugureront le Carré Jeunes - Pôle jeunesse Alain Anziani, situé au 15 avenue de l'Yser à Mérignac.

Cette inauguration se déroulera en présence de Thierry Trijoulet, maire de Mérignac, Stéphane Brunel, adjoint délégué à la jeunesse, à la citoyenneté, à l'engagement et à l'insertion, Marie Récalde, députée de la 6e circonscription de la Gironde, Thomas Bobagra, président de TLJ, Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental de la Gironde, Carole Guère et Alain Charrier, conseillers départementaux du canton de Mérignac, ainsi que Martine Jardiné, présidente de Gironde Habitat.



Porté en co-maîtrise d'ouvrage par la ville de Mérignac et Gironde Habitat, dans le cadre d'un appel à projets pour soutenir les initiatives en faveur de la jeunesse, ce projet vient tout naturellement prendre forme dans l'ancien Espace Jeunes, **en plein centre-ville**. Destiné aux jeunes âgés de 11 à 30 ans, le nouveau **Carré Jeunes - Pôle jeunesse Alain Anziani** réunit, en un seul et même lieu, une offre de logements jeunes et de services / organismes dédiés, dans un esprit de coopération, avec la Mission locale, le Bureau Info Jeunes, Technowest Logement Jeunes et l'Espace Jeunes. Une part importante est également laissée aux jeunes dans la gouvernance des différents espaces créés dans le bâtiment.

D’une surface de 3 485 m^2, en R+4, cet ensemble a été conçu par le Cabinet d’architecture Moon Safari, lauréat sélectionné en 2022.

LE « CARRÉ JEUNES - *PÔLE JEUNESSE ALAIN ANZIANI* » : UN LIEU UNIQUE ET CENTRAL, CO-CONSTRUIT AVEC ET POUR DES JEUNES

Pour répondre au mieux aux besoins individuels des jeunes, l’offre « Carré Jeunes - Pôle jeunesse Alain Anziani » s’appuie également sur un travail initial de concertation et de mise en commun, en associant dès le départ des jeunes, des professionnels et des futurs usagers. Elle s’illustre ainsi à travers un large panel d'animations et de ressources, relatives aux questions de logement, d'insertion, de santé…

Ouvert et lumineux, sur près de 1 000 m^2, le rez-de-chaussée « Carré Jeunes - Pôle jeunesse Alain Anziani » comprend :

- **Un lieu d'information**, regroupant les ressources des différentes structures partenaires : Bureau Infos Jeunes, Espace Régional d'Information de Proximité,
- **Youtalk**, la web radio à destination des jeunes gérée par la Mission Locale Technowest,
- **Des bureaux en libre-service** (co-working, espaces individuels ou collectifs), permettant aux jeunes de travailler ensemble et d'échanger sur leur situation avec des ressources adaptées,
- **Un espace collectif de restauration**, ouvert aux résidents du pôle, aux professionnels et aux personnes extérieures,
- **Un espace détente**, composé de fauteuils, canapés et tables, permettant aux jeunes d'échanger entre eux ou avec les professionnels,
- **4 salles d'activités modulables**, pour accueillir des ateliers, des réunions ou encore des cours de danse,
- **Une salle de jeux** pour les activités ludiques,
- **Un jardin ombragé**, avec des espaces pour se détendre,
- **Des bureaux non attribués**, qui permettent aux jeunes d'être reçus pour des entretiens avec les professionnels de la Mission locale,
- **Des ateliers quotidiens du contrat engagement jeunes**, proposés dans les salles d'ateliers à disposition,
- **Un parking extérieur**.

Cette synergie d’acteurs regroupés sur un seul lieu et d’offre de services diversifiés, va ainsi permettre de :

- Améliorer l'information jeunesse et l'accès aux droits,
- Repenser l'approche professionnelle pour s'adapter aux évolutions des usages et pratiques des jeunes,
- Mutualiser les espaces de travail entre les professionnels de la jeunesse,
- Maintenir une offre de loisirs et d'informations pour les jeunes,
- Proposer des réponses pour l'habitat des jeunes,
- Faciliter l'insertion socio-économique des jeunes,
- Prévenir le décrochage scolaire,
- Donner la possibilité aux jeunes de prendre part à la gouvernance du Pôle,
- Encourager la citoyenneté locale, régionale et européenne,
- Contribuer à la place et à l'identité des jeunes dans la ville,
- Développer l'inclusion numérique.

DES LOGEMENTS HABITAT JEUNES et DES ESPACES DE TRAVAIL MUTUALISÉS POUR FAVORISER LES COOPÉRATIONS

Du 1er au 3è étage, le bâtiment comprend 60 logements à destination aussi bien de jeunes girondins et aquitains actifs en mobilité à Mérignac pour des courtes périodes, que de groupes et de jeunes familles. Les 60 places sont gérées par l'association Technowest Logement Jeunes, avec :

- 54 logements du T1 au T3,
- 6 logements T4 modulables destinés aux courts séjours et à l'accueil de groupes (*échanges européens, par exemple*).

Au 1er étage, se trouvent les bureaux des professionnels, conçus dans une logique de décloisonnement et de renforcement des coopérations, les professionnels étant plutôt répartis par fonctions et non par structures, pour favoriser leurs échanges. Plusieurs bureaux sont également disponibles pour mener des entretiens individuels.



UN ÉQUIPEMENT ÉCO-CONÇU

Grâce à son architecture moderne, fonctionnelle et durable, « Carré Jeunes - Pôle jeunesse Alain Anziani » s'intègre idéalement dans le centre-ville de Mérignac, avec des façades soigneusement dessinées et un environnement extérieur privilégiant la nature.

Ce projet éco-conçu a été rendu possible grâce à de nombreux partenariats. La Ville de Mérignac s'est ainsi associée à douze partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans le domaine de la jeunesse et dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale intitulé « Convergence Habitat Jeunes ». La co-maîtrise d'ouvrage est donc partagée avec le bailleur Gironde Habitat, la Mission Locale, Technowest Logement Jeunes et la Ville de Mérignac.

Le Carré Jeunes - Pôle jeunesse Alain Anziani, c'est aussi :

- Une construction neuve répondant à de hautes exigences environnementales (RE2020),
- Un recours à des matériaux de construction géo ou biosourcés,
- Un manteau thermique et une prise en compte du confort thermique d'été,
- Un raccordement au réseau de chaleur urbain du centre-ville,
- Une préservation d'espaces de pleine terre et d'un arbre existant malgré un foncier contraint.



CALENDRIER

- 2017 – 2019 : phase de co-construction du pôle
- Mars 2022 : sélection du cabinet Moon Safari et lancement du travail de maîtrise d'œuvre
- Avril 2023 : dépôt du permis de construire
- Fin 2024 : déconstruction de l'Espace jeunes
- 6 février 2025 : pose de la 1re pierre
- 2e trimestre 2026 : fin des travaux
- **16 septembre 2026 : inauguration du « Carré Jeunes - Pôle jeunesse Alain Anziani »**

BUDGET DE L'OPÉRATION

BUDGET DE L'OPÉRATION

Budget global de l'opération : 9 995 360 €

Budget résidence sociale : 6 632 629 €

Financements :

- Gironde Habitat : 1 833 514 €
- Bordeaux Métropole : 700 000€
- État : 498 000€
- Action Logement : 600 000€
- Région Nouvelle-Aquitaine : 500 000 €
- Département de la Gironde : 300 000 €
- Caisse des Dépôts et Consignation : 1 741 115 €

Budget Pôle jeunesse : 3 362 731 €

Financements :

- Ville de Mérignac : 2 882 731 €
- CAF de la Gironde : 180 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine : 300 000 €

Contacts presse

Mairie de Mérignac : Elyse Perusseau – Responsable des relations presse
e.perusseau@merignac.com – 07 61 61 37 95

Gironde Habitat : Nicolas Hamm – Directeur du Marketing et de la Communication
n.hamm@gironde-habitat.fr – 06 78 56 31 00